



(((Les échos de l'Afdet)))

CONTRIBUTIONS DE L'AFDET ET DE SES PARTENAIRES



Aider les jeunes à :

- découvrir le monde économique et professionnel,
- construire leur projet d'orientation.



afdet.org

**Ensemble, préparons l'avenir des jeunes
et la formation tout au long de la vie !**

Association française pour le développement de l'enseignement technique
178 rue du temple 75003 Paris - Tél : 01 42 74 00 64 - information@afdet.org

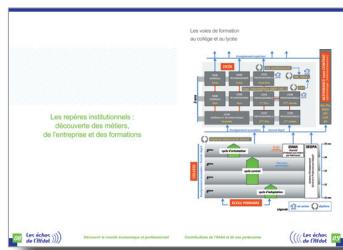
*La découverte du monde économique et professionnel
et l'aide à l'orientation des jeunes
sont au cœur d'actions conduites par l'Afdet
et ses partenaires Agefa PME et Canal des métiers.*

Ce fascicule vise à :

- fournir des outils pour faciliter le dialogue entre les entreprises
qui exercent une mission d'accueil et/ou d'intervention
auprès des jeunes et les équipes pédagogiques,*
- mettre en valeur les projets de découverte du monde économique,
professionnel et des formations organisés par les équipes éducatives,*
- contribuer à l'essaimage des bonnes pratiques
en matière de découverte et d'aide à l'orientation.*

*Forte des échanges qu'elle suscite entre le monde éducatif
et le monde de l'entreprise, l'Afdet, s'appuyant sur son expertise,
émet un certain nombre de propositions en direction des décideurs.*

Sommaire



DOSSIER 1

Les repères institutionnels : découverte des métiers, de l'entreprise et des formations

8

- Les voies de formation au collège et au lycée 9
- Historique des mesures relatives à la découverte du monde économique au collège et au lycée 10
- Caractéristiques du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) 11
- Caractéristiques du «stage en entreprise» en classe de 3e 14
- Découverte du monde économique et professionnel : les conditions de réussite 16

DOSSIER 2

Des outils de dialogue pour les entreprises et les enseignants

20



- Synoptique : niveaux de formations / types de sollicitations 22
- Au collège 23
- Au lycée 27
- Dans la voie professionnelle 30



DOSSIER 3

Des pratiques d'établissements en matière d'information, d'aide à l'orientation et de découverte du monde économique

34

- Les pratiques d'établissements 36
- La valorisation des pratiques 38
- Exemple de pratique en Drôme Ardèche : un secteur professionnel « pensez y » 40
- Exemple de valorisation à Toulouse : les journées du PDMF 41

DOSSIER 4



Des actions en faveur des métiers industriels

44

- Paroles de jeunes : à 15 ans, que sait-on des métiers industriels ? 46
- En avant l'industrie ! « Je filme le métier qui me plaît » 54

DOSSIER 5

Les propositions de l'Afdet pour une découverte du monde réel des entreprises et des organisations

60

- Culture économique, découverte de l'entreprise et aide à l'orientation des collégiens : les propositions de l'Afdet 61
- Retour d'expériences sur les séquences d'observation en milieu professionnel 64

L'Afdet et Agefa PME pensent qu'une orientation réussie des jeunes suppose, au-delà d'une information sur la réalité des métiers, une découverte du monde de l'entreprise et de façon plus large de l'environnement économique.

Informier ne suffit pas, encore faut-il que chaque jeune puisse tirer parti de ces apports dans la construction de son parcours personnel d'orientation.

L'Afdet et Agefa PME, à ce titre, se sont investies depuis plusieurs années dans la valorisation de pratiques d'établissements afin de reconnaître le travail des équipes pédagogiques et de contribuer à leur essaimage.

Ainsi l'Afdet et Agefa PME pensent contribuer à une orientation positive et raisonnée des jeunes et aider au dialogue entre le monde éducatif et le monde économique.

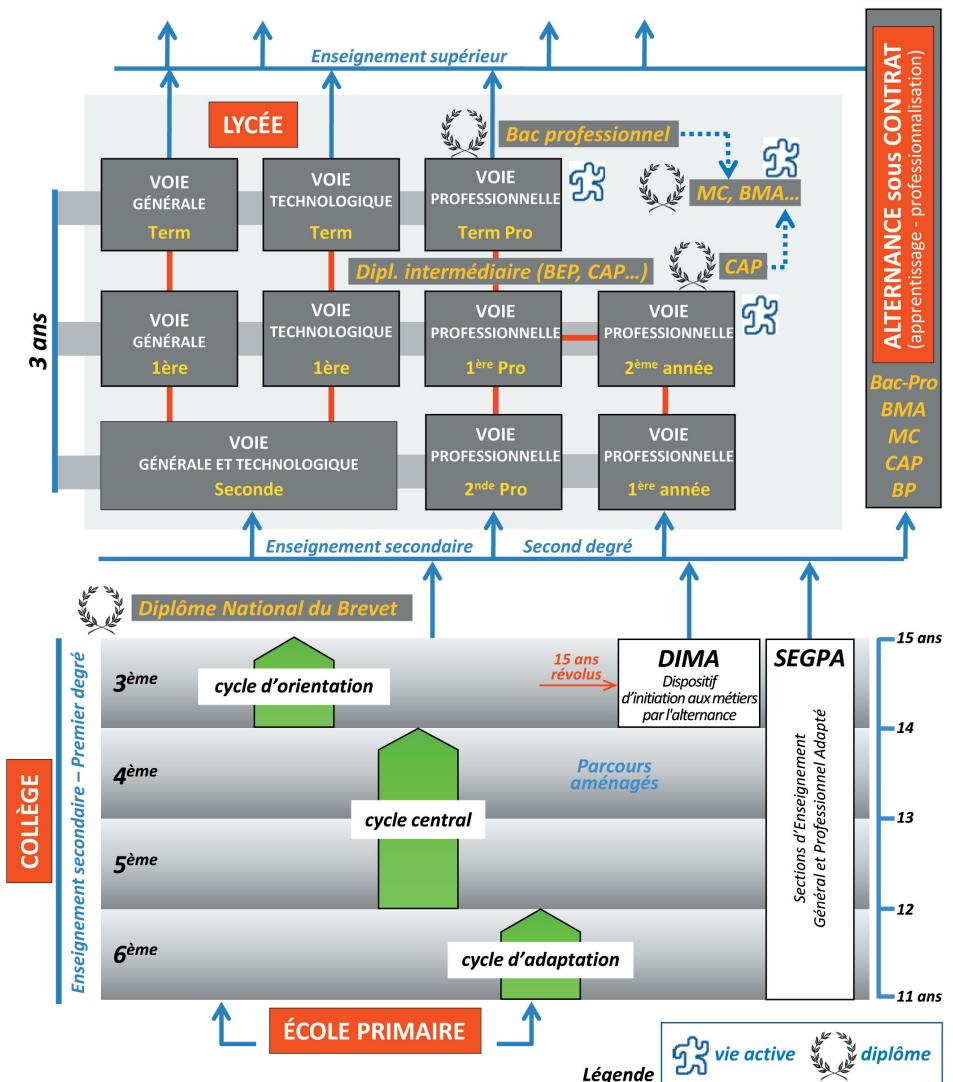
DOSSIER 1

**Les repères institutionnels :
découverte des métiers,
de l'entreprise et des formations**



Les repères institutionnels : découverte des métiers, de l'entreprise et des formations

Les voies de formation au collège et au lycée



Historique des mesures relatives à la découverte du monde économique au collège et au lycée

Découvrir le monde de l'entreprise au collège a constitué une volonté de politique éducative depuis déjà quelques années.

Voici quelques dates clés :

- 1985/86 : technologie au collège.**
- 2005 : découverte professionnelle DP3 optionnelle (3h) et DP (6h).**
- 2009 : parcours de découverte des métiers et des formations, expérimenté en 2008, généralisé en 2009.**
- 2013 : loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (JO du 9/7/2013) : parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.**

Caractéristiques du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)

Le parcours de découverte des métiers et des formations est un dispositif débutant au collège à partir de la 5e et se poursuivant au lycée.

Il s'agit d'impliquer TOUS les élèves.

A chaque âge (chaque classe), le travail ne peut être le même.

L'objectif du PDMF est de permettre au jeune, tout au long de sa scolarité, de réfléchir à son parcours personnel en acquérant

des connaissances, des compétences structurées pour mieux choisir ses voies de formation et se projeter dans sa future vie sociale.

1^{er} temps : au collège

**En 5e :
connaissance des métiers
en lien avec les disciplines**

Il s'agit de découvrir, d'explorer et de stimuler la curiosité des élèves pour les métiers en donnant sens aux différentes disciplines enseignées.

**En 4e :
connaissance des voies
de formation
(cela permet de commencer
à se projeter dans l'avenir)**

Découverte des formations assorties de visites d'établissements scolaires (lycée, LP, CFA...) en établissant le lien entre profession et formation. A ce stade, se pose la question pour certains élèves du choix vers une classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles, dites « Prépa-pro », (remplacement de la DP6) .

**En 3e :
connaissance des secteurs
d'activité et de leurs métiers
+ séquence d'observation
en milieu professionnel**

Observation/contact, relations avec le monde professionnel (stage d'observation). En fin de classe de 3e, les jeunes peuvent faire le choix de la formation professionnelle : CAP, bac pro, par voie scolaire ou en apprentissage.

2^e temps : au lycée

En classes de seconde, première et terminale de tous les lycées

(lycée d'enseignement général et technologique et lycée professionnel)

La poursuite du PDMF sur ces 3 années est nécessaire :

les choix sont encore à faire.

C'est dans le cadre de l'accompagnement personnalisé que ce travail s'effectue.

• Les élèves engagés dans une formation professionnelle (CAP, bac professionnel) approfondissent leurs choix possibles.

• A l'issue de la classe de seconde générale et technologique les élèves ont le choix entre la voie générale qui prépare les élèves à un baccalauréat général et à la poursuite d'études supérieures (principalement en université ou classes préparatoires) et la voie technologique qui prépare les élèves à la poursuite d'études supérieures en deux ans ou plus, principalement en BTS, IUT, écoles spécialisées.



Le PDMF s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement personnalisé (72 h /an) qui s'adresse à tous les élèves (quelle que soit la voie de formation) tout au long de leur scolarité au lycée.

Cet horaire doit servir en partie (selon le projet d'équipe) à la découverte des métiers, des secteurs d'activité, de la vie économique. L'enjeu pour l'élève est d'arriver à la maîtrise progressive de son parcours de formation et d'orientation.

Les activités conduites doivent permettre la découverte des métiers et des formations grâce à tout type de contacts : notamment entreprises, représentants de branches professionnelles, établissements de l'enseignement supérieur.

Le dispositif contribue notamment à l'orientation active en classe de 1^{re}, à la mise en œuvre des entretiens personnalisés d'orientation conduits par les professeurs principaux avec le concours des conseillers d'orientation-psychologues.



En classe de seconde générale et technologique

Cette classe a vocation à être une classe de détermination où l'élève teste ses goûts et ses aptitudes avant de choisir une orientation en première.

En classe de 1^{re}

L'élève peut être conduit à réfléchir de manière plus approfondie sur son parcours en élargissant le champ de ses investigations, en prenant contact avec des représentants des entreprises et des établissements de l'enseignement supérieur.

En classe de terminale

Les élèves étant positionnés dans une filière, ils peuvent découvrir les métiers de cette filière. Les contacts avec des représentants des entreprises et des établissements de l'enseignement supérieur seront d'autant plus à privilégier.

Dans la voie professionnelle

L'analyse des métiers peut s'affiner d'autant que les jeunes ont acquis de nouvelles connaissances et disposent d'outils méthodologiques adaptés aux métiers du champ observé.

Les élèves vont approfondir la spécialité dans laquelle ils se sont engagés et ils préparent leur projet de poursuite d'études vers le supérieur. Ils élargissent le champ de leurs investigations sur des métiers en s'appuyant à la fois sur leurs nouvelles compétences techniques et en prenant conscience de l'existence de compétences transversales à acquérir pour la mise en œuvre d'une carrière.

Ils doivent en début d'année civile avoir fait leurs choix de poursuite d'études en procédant à la procédure APB (admission post-bac)

Les élèves sont engagés dans une voie de formation en lien avec un métier ou un secteur d'activité en CAP ou en Bac professionnel.

Ils ont des contacts avec des entreprises dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

Néanmoins ils vont approfondir leur connaissance du secteur professionnel notamment des métiers correspondant à une évolution de qualification.

Caractéristiques du «stage en entreprise»

en classe de 3e

Cette disposition pédagogique résulte du décret du 24/8/2005.

Il est dit :

« Afin de développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel, et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation, l'établissement peut organiser, dans les conditions prévues par le Code du travail, des visites d'information et des séquences d'observation dans des entreprises,

des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales. En classe de troisième, tous les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel. L'établissement organise également des stages auprès de ceux-ci pour les élèves âgés de 14 ans au moins qui suivent une formation dont le programme d'enseignement comporte une initiation aux activités professionnelles. Dans tous les cas, une convention est passée entre l'établissement dont relève l'élève et l'organisme concerné. Le ministre chargé de l'Éducation élabore à cet effet une convention-cadre ».



Objectif

Sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation.

Caractéristiques

- **Obligatoire** pour tous les élèves des classes de troisième, le stage se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales ;
- **Inséré** dans l'emploi du temps de l'année scolaire pour tous les élèves ;
- d'une **durée** de cinq jours consécutifs ou non, modalités fixées par l'établissement ;
À noter : l'organisation de séquences durant les vacances scolaires est formellement exclue.
- **Recherché** par les élèves et leurs familles ; ils peuvent se faire aider dans leurs démarches par les équipes pédagogiques.



Modalités de mise en œuvre

• Selon l'âge des élèves

Les élèves âgés de 14 ans et plus peuvent effectuer des séquences d'observation dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales.

Les élèves âgés de moins de 14 ans ne peuvent être accueillis dans des établissements régis par le droit privé mais ils sont autorisés à accomplir des séquences d'observation dans les établissements où sont employés les membres de la famille sous l'autorité soit du père, soit de la mère, soit du tuteur et également dans les administrations, les établissements publics administratifs et les collectivités territoriales.

• L'organisation, l'encadrement, le suivi des élèves

Les élèves peuvent être accueillis individuellement ou collectivement en milieu professionnel.

• Une convention doit obligatoirement être signée entre l'établissement et l'entreprise.



Découverte du monde économique et professionnel :

les conditions de réussite

Plusieurs facteurs conditionnent la réussite de la découverte du monde économique et professionnel.

- **Continuité et cohérence du parcours** de découverte au collège et au lycée.
Cela suppose la réalisation d'**un projet** :

- construit avec un fil conducteur et non un cloisonnement par année et des improvisations individuelles ;
- élaboré par l'équipe pédagogique du collège, coordonné pour chaque classe par les professeurs principaux sous la responsabilité du chef d'établissement ;
- concernant toute l'équipe éducative avec une démarche collective impliquant l'équipe pédagogique dans sa globalité ;
- s'appuyant sur **la diversité des actions pédagogiques** du collège :
 - . les enseignements disciplinaires,
 - . les heures de vie de classe,
 - . les actions éducatives transversales,
 - . la DP3 option facultative en classe de 3e.

- **Démarche concertée avec l'ensemble des partenaires** internes et externes à l'Éducation nationale (branches professionnelles, entreprises, associations).

- **Mise en œuvre de partenariats** entre l'institution scolaire et le monde économique et professionnel ; ces partenariats constituent un élément important de la qualité du dispositif. Ils sont facilités par des conventions :

- **académiques** avec les branches professionnelles, les grandes entreprises (un conseiller école-entreprise facilite les partenariats) ;
- **locales** entre les établissements et des entreprises de proximité.

Ce dispositif, inscrit dans le projet d'établissement dans le volet «Information-orientation», vise à rapprocher l'école de l'entreprise et permettre à chaque élève de passer un temps suffisant au contact du monde professionnel sous des formes diverses (stage d'observation, visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, forums...).



DOSSIER 2

Des outils de dialogue
pour les entreprises et les enseignants



Des outils de dialogue pour les entreprises et les enseignants

Les entreprises (ou organisations privées ou publiques) sont amenées à répondre à de nombreuses sollicitations en provenance des établissements scolaires et s'interrogent souvent sur les thématiques qui peuvent être abordées avec les jeunes.

Ce support a pour objectif de proposer une démarche facilitant le dialogue entre les acteurs du monde économique et ceux du monde éducatif. Il s'appuie sur ce qui est généralement demandé par l'institution éducative ainsi que sur une réalité observée notamment grâce à des enquêtes conduites auprès des entreprises.

Les questions que se posent généralement les entreprises :

- Quelles informations peut-on apporter aux jeunes collégiens et lycéens sur l'entreprise, son fonctionnement, ses métiers ?
- Sur quelle adéquation pertinente s'appuyer pour répondre à un niveau de classe en regard de la demande institutionnelle ?

Les sollicitations en provenance des établissements (collèges, lycées) peuvent être de nature différente :

- demandes d'interventions de professionnels dans l'établissement, le plus souvent pour un exposé qui s'insère dans la progression du professeur ;
- demandes de visites d'entreprises pour permettre aux jeunes d'avoir un regard plus réaliste du fonctionnement d'une entreprise et des métiers qui y sont exercés
- demandes de stages qui doivent répondre pour certains d'entre eux à une obligation institutionnelle laquelle diffère largement suivant le niveau de formation.

Les principaux interlocuteurs de l'entreprise :

- les chefs d'établissement (principaux de collèges, proviseurs de lycées) ;
- les chefs de travaux des lycées d'enseignement général et technologique ou des lycées professionnels ;
- les professeurs toutes disciplines confondues dans le cadre du PDMF et de l'accompagnement personnalisé ;
- les conseillers d'orientation-psychologues, les documentalistes.

L'utilisateur trouvera dans ce dossier, des fiches portant sur chaque niveau de classe de la 6e à la terminale. Chaque fiche comporte en vis à vis :

- les éléments essentiels de la demande institutionnelle pour la classe concernée ;
- une réponse possible à apporter par « l'entreprise » pour le niveau de formation considéré.

Les propositions sont élaborées de telle sorte qu'une progression cohérente et continue des connaissances puisse se construire de la classe de 6e de collège à la classe de terminale de lycée y compris pour la voie professionnelle. Pour celle-ci, sont également données des informations sur la formation en entreprise dans le cadre des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel)

Synoptique : niveaux de formations / types de sollicitations

COLLÈGE	Interventions de professionnels	Visites d'entreprises	Stages en entreprises
6e - 5e - 4e	OUI	OUI	NON
Segpa Classe de 4e Classe de 3e	OUI OUI	OUI OUI	OUI OUI
LYCÉE - Voies générale et technologique	Interventions de professionnels	Visites d'entreprises	Stages en entreprises
Classes de seconde	OUI	OUI	NON
LYCÉE - Voie générale Classes de 1re et terminale	Interventions de professionnels	Visites d'entreprises	Stages en entreprises
Série S - Scientifique	OUI	OUI	NON
Série L - Littéraire	OUI	OUI	NON
Série ES - Économique et sociale	OUI	OUI	NON
LYCÉE - Technologique Classes de 1re et terminale	Interventions de professionnels	Visites d'entreprises	Stages en entreprises
STMG Sciences et technologies du Management et de la Gestion	OUI	OUI	NON
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	OUI	OUI	NON
STL Sciences et technologies de laboratoire	OUI	OUI	NON
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	OUI	OUI	NON
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	OUI	OUI	NON
STAV Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant	OUI	OUI	OUI
TMD Bac technique de la musique et de la danse (3 ans après la 3e)	OUI	OUI	NON
Bac Hôtellerie (3 ans après classe de 3e)	OUI	OUI	OUI
LYCÉE - Voie professionnelle	Interventions de professionnels	Visites d'entreprises	Stages en entreprises
CAP	OUI	OUI	OUI
Bac professionnel	OUI	OUI	OUI

Au collège

Découvrir le monde économique et ses métiers au collège représente un vrai parcours qui va tendre de plus en plus à être un moment obligatoire et important de la formation des jeunes élèves. Ils vont être conduits dès le début du collège et jusqu'à la classe de 3e à découvrir les entreprises, les organisations, leurs métiers ainsi que les voies de formation qui y conduisent, de manière structurée et cohérente en fonction du niveau de classe concerné.

Ci-après en regard :

- la demande institutionnelle,
- la réponse possible des entreprises à cette sollicitation.

Au début du collège

Demande institutionnelle	Réponse possible de l'entreprise
<p>On peut envisager à partir des premiers niveaux du collège, la découverte de la vie économique et d'une large palette de métiers, dans un parcours construit jalonné « d'étapes métiers » qui se poursuivra jusqu'en classe de 3e de collège et au lycée.</p> <p>Ces étapes métiers peuvent prendre appui sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les disciplines enseignées : (français, histoire géographie, langues...) chaque professeur peut établir un lien entre un métier et la discipline qu'il enseigne ; • les heures de vie de classe ; • les actions éducatives existantes (semaine école entreprise, action des branches professionnelles). 	<p>Aider les jeunes à trouver du sens aux apprentissages scolaires</p> <p>Que la demande concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une intervention en classe ou • une visite de l'entreprise, <p>il s'agira de prendre en considération trois objectifs majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appréhender la notion de métier au travers de l'observation d'un professionnel dans son activité ; • donner aux collégiens la possibilité de repérer les différentes tâches liées à un métier (<i>tâches visibles et supposées</i>) ; • faire en sorte qu'un lien direct puisse être établi par l'élève avec les disciplines étudiées en classe et leur « utilisation » directe ou indirecte dans le métier observé.

En classe de 4e, le 1^{er} tournant

Demande institutionnelle	Réponse possible de l'entreprise
<p>La classe de 4e est mise à profit pour la découverte des voies de formation. C'est une activité en soi, visant à familiariser les élèves avec les cursus et les poursuites d'études tout en faisant le lien avec les métiers.</p> <p>C'est à ce niveau que l'élève commence à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégrer l'éventail des formations initiale et continue qui peut lui être offert ; • comprendre la diversité des parcours possibles dans une perspective de formation tout au long de la vie. <p>Les activités peuvent prendre appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur des visites ou contacts avec des lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, ou des établissements d'enseignement supérieur ; • sur des contacts avec des lycéens ou étudiants en cours de formation spécifique ; • sur des rencontres avec des professionnels issus de l'entreprise. 	<p>Permettre de découvrir des parcours de formation. Interventions possibles tout au long de l'année.</p> <p>Que la demande concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une intervention en classe, • une visite de l'entreprise, <p>il s'agira de prendre en considération trois objectifs majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compléter les objectifs visés au début du collège (observation des tâches, lien avec certaines disciplines) par une notion supplémentaire liée à tout métier : celle de la responsabilité dans le poste par exemple et des conséquences pour soi, pour les autres, pour l'entreprise, qui peuvent résulter de l'inobservation de certaines règles ; • faire découvrir des métiers qui impliquent, pour les exercer, des connaissances dans plusieurs disciplines (français + langues...) et des aptitudes dans plusieurs domaines ; • aborder le parcours personnel du professionnel qui l'a conduit à exercer son métier, tant en formation initiale que continue (les parcours dits atypiques sont de nature à montrer à l'élève que les chemins peuvent être multiples).

En classe de 3e, un 1^{er} temps décisif

Demande institutionnelle	Réponse possible de l'entreprise
<p>La classe de 3e doit permettre à tous les élèves, dans le cadre du parcours de découverte du monde économique et professionnel :</p> <p>(suite de ce tableau page ci-contre)</p>	<p>Permettre à l'élève de découvrir sa voie et de construire son parcours de manière structurée et méthodique.</p> <p>Les interventions des professionnels sont préférables au cours des 1^{er} et 2^e trimestres scolaires (le 3^e trimestre étant celui des premiers choix d'orientation).</p>

En classe de 3e, un 1^{er} temps décisif (suite)

<ul style="list-style-type: none"> • d'élargir leur culture générale sur le monde économique et leur information sur les métiers en abordant notamment les spécificités des filières d'activités et les professions qu'elles recouvrent ; • d'acquérir une méthode pérenne d'approche des métiers qui pourra être réinvestie au lycée dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ; • de faciliter leurs choix qui commencent à se dessiner à ce niveau par confrontation de leurs goûts, leurs appétences, leurs talents avec les compétences requises pour exercer les métiers. <p>Un lien est établi avec le socle commun des connaissances et des compétences du collège, notamment les compétences civiques et sociales, (autonomie, initiative, esprit d'entreprendre).</p> <p>L'option découverte professionnelle (DP3) s'appuie sur une démarche identique ; le temps alloué étant supérieur, les élèves auront la possibilité d'approfondir leurs connaissances.</p> <p>Le stage de 3e ou séquence d'observation en milieu professionnel s'adresse à tous les élèves.</p> <p>En fin de 3e</p> <p>Il est nécessaire de tout particulièrement prendre en compte les besoins des élèves qui pourraient se diriger vers la voie professionnelle (CAP ou bac pro).</p> <p>Il est particulièrement recommandé aux enseignants d'établir des partenariats avec le tissu économique local.</p> <p>Cas particulier du dima (dispositif d'initiation aux métiers par alternance)</p> <p>Ne concerne que les élèves ayant 15 ans révolus. A l'issue de la classe de troisième, les élèves choisissent soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la voie professionnelle (CAP ou bac pro), • la 2^e générale et technologique. 	<p>Que la demande concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une intervention en classe, • une visite de l'entreprise, <p>les objectifs cités pour les classes précédentes sont identiques mais sur des items plus précis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • découvrir des filières diverses pour observer la nécessité d'une multitude de métiers complémentaires pour la bonne marche d'une entreprise ; • découvrir des champs de métiers méconnus, dont les représentations sont fausses, en tension, porteurs d'emplois ; • identifier et hiérarchiser les compétences indispensables à l'exercice du métier (connaissances, aptitudes, comportements) ; • repérer les différents niveaux de qualification dans le métier pour permettre à l'élève de mesurer les évolutions possibles ; • mettre en évidence la nécessité du travail d'équipe au travers des interrelations entre les métiers ; • faire émerger la prise en compte de la maîtrise des langues étrangères. <p>La séquence d'observation en milieu professionnel pour un élève de 3e atteindra son objectif si le stage illustre concrètement, les caractéristiques à retenir de tout métier afin que l'élève se forge progressivement une méthode d'observation.</p>
--	--

En segpa

Implantées au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (segpa) accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables.

Les élèves suivent des enseignements adaptés qui leur permettent à la fois :

- d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun,
- de construire progressivement leur projet de formation,
- de préparer l'accès à une formation diplômante.

Ils suivent des enseignements généraux et des activités pratiques préparant l'accès à un diplôme professionnel.

Les enseignements mettant en œuvre des activités pratiques s'appuient sur les compétences relatives aux **cinq champs professionnels identifiés** :

- habitat,
- hygiène - alimentation - services,
- espace rural et environnement,
- vente-distribution-magasinage,
- production industrielle.

Demande institutionnelle

En classe de 5e :

mise en place du parcours de découverte du monde économique et professionnel au même titre que tous les élèves de collège.

À partir de la quatrième, les élèves entament une préparation conduisant à l'accès à une formation professionnelle diplômante ou qualifiante dans l'un des cinq champs professionnels.

En 4e : deux stages
d'une semaine chacun

En 3e : les instructions relatives à la classe de 3e « classique » s'appliquent également en segpa.

Un ou plusieurs stages d'application 6 semaines au maximum, répartis en :

- 2 fois 3 semaines ou
- 3 fois 2 semaines.

Réponse possible de l'entreprise

Que la demande concerne :

- une intervention en classe,
- une visite de l'entreprise,

Il s'agit de :

donner aux collégiens la possibilité de repérer les différents métiers d'un champ professionnel et les activités (gestes) exercées par le professionnel.

La demande peut porter sur un accueil en stage.

En 4e, il s'agit de :

découvrir les milieux professionnels, d'avoir une approche concrète des activités dans les divers champs professionnels.

En 3e, les élèves doivent :

construire des compétences professionnelles afin de choisir leur formation dans une spécialité professionnelle en CAP (en lycée ou en CFA).

Au lycée

Au lycée d'enseignement général et technologique, en classe de seconde

Demande institutionnelle

La classe de seconde a vocation d'être une **classe de détermination** où l'élève précise ses goûts et ses aptitudes avant de choisir une orientation en classe de première.

Un **accompagnement personnalisé** a été mis en place de la classe de seconde à la classe de terminale en cohérence avec les acquisitions du collège.

Cet accompagnement dans son volet « orientation » peut consister à permettre à l'élève :

- d'appréhender le monde économique et l'entreprise au travers d'organisations variées ;
- de réfléchir de manière plus approfondie sur son parcours en élargissant le champ de ses investigations sachant que le collège lui a déjà permis d'avoir une première approche du monde économique ;
- d'identifier les typologies de responsabilités liées aux métiers qui engendrent l'esprit d'entreprendre.

Les activités possibles :

- une **découverte des métiers** et des formations ;
- des contacts avec des établissements d'enseignement supérieur ;
- des contacts avec des représentants d'entreprises ;

A l'issue de la classe de seconde générale et technologique les élèves ont choisi soit :

- la voie générale,
- la voie technologique.

Réponse possible de l'entreprise

Permettre à l'élève d'affiner son choix d'orientation et de lui faire si possible percevoir à ce niveau les incidences des évolutions économiques sur les métiers.

Interventions de préférence au cours des 1er et 2e trimestres scolaires (le 3e étant celui des choix d'orientation vers les différentes séries des voies générales et technologiques).

Que la demande concerne :

- une **intervention en classe**,
- une **visite de l'entreprise**,

il s'agira ici de **s'appuyer sur les objectifs méthodologiques atteints en classe de troisième tout en enrichissant l'observation par des champs de métiers qui tiennent compte des évolutions** :

- des **champs de métiers en tension** porteurs d'emploi (services à la personne, «verdissement» de l'économie, énergie, transport, logistique, industrie) ;
- des **champs de métiers en mutation** («servicisation» de l'économie, développement durable, énergies renouvelables...) ;
- des **champs de métiers** qui vont changer (biotechnologies, industrie du numérique, gestion des risques) ;

Les enseignements d'exploration liés à la découverte de champs de métiers permettent aux jeunes de tester leur appétence à partir des compétences mises en évidence à la fois dans les disciplines étudiées et dans l'exercice des métiers observés.

Au lycée d'enseignement général, en classes de première et de terminale

Demande institutionnelle	Réponse possible de l'entreprise
<p>A ce niveau les élèves se sont positionnés sur des voies de formation qui vont leur permettre de découvrir des métiers fortement liés au domaine choisi.</p> <p>L'accompagnement personnalisé « volet orientation » poursuit les objectifs de la classe de seconde.</p> <p>Voie générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • série ES (économique et sociale) : mathématiques, sciences sociales et politiques, économie ; • série L (littéraire) : arts, langues vivantes et anciennes, droit et enjeux du monde contemporain ; • série S (scientifique) : mathématiques, physique-chimie, SVT, information et science du numérique. <p>Travaux personnels encadrés (TPE) : dans ces séquences de travail, les élèves sont conduits, en autonomie, à rechercher des informations (une recherche sur les activités professionnelles peut faire partie du sujet à traiter).</p>	<p><i>Permettre à l'élève, à partir du choix de la série dans laquelle il s'est engagé, de percevoir l'éventail des métiers possibles dans des champs divers.</i></p> <p><i>Interventions possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>tout au long de l'année scolaire pour les élèves de première,</i> • <i>de préférence avant début mars pour les élèves de terminale.</i> <p>Que la demande concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une intervention en classe, • une visite de l'entreprise, <p>en tenant compte des acquis méthodologiques du collège et de la 2e, il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'identifier la série à laquelle les élèves appartiennent pour leur présenter des métiers plus en relation avec les connaissances acquises dans la série choisie ; • d'insister sur toutes les compétences attendues par une entreprise dans l'exercice des métiers possibles (connaissances, aptitudes, comportement) ; • de montrer qu'un parcours professionnel s'enrichit avec des formations complémentaires (tout au long de la vie) ; • faire comprendre qu'une situation professionnelle se construit au cours des années (volonté, expérience, adaptabilité aux exigences du changement, opportunités à saisir...) ; • présenter les différents métiers accessibles à bac+2, bac+3, bac+5 <p>La demande peut provenir d'un élève ou d'un groupe ayant pris ce travail en charge.</p>
	<p>Les sollicitations faites en direction des entreprises peuvent avoir pour les élèves deux visées :</p>
	<p>Demande institutionnelle</p> <p>Les classes de première et de terminale technologiques bénéficient des mêmes modalités que la voie générale en ce qui concerne l'accompagnement personnalisé.</p> <p>Des visites et ou des interventions de professionnels peuvent être prévues pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appréhender les réalités d'un champ technique ; <p><i>(La demande pourra provenir des enseignants qui sollicitent des situations professionnelles, des documents à des fins pédagogiques (exercices, cas....))</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • découvrir des activités d'entreprise et des métiers. <p><i>(Les élèves doivent faire des choix d'orientation parfois en fin de classe de 1ère et pour leur poursuite d'étude en fin de terminale.)</i></p>

Au lycée d'enseignement technologique, en classes de première et de terminale

L a voie technologique comporte une formation permettant de découvrir de nouveaux enseignements liés à un domaine technique ; elle dispense des enseignements généraux et technologiques. Elle a vocation à permettre la poursuite d'études.

- **appréhender les réalités d'un champ technique** au travers des activités d'entreprise correspondant aux enseignements technologiques dispensés lesquels peuvent constituer des situations concrètes de référence ;
- **découvrir des activités d'entreprise et des métiers** de ce champ technique pour la poursuite de leur choix d'orientation.

Demande institutionnelle	Réponse possible de l'entreprise
<p>Pour une formation donnée, avec l'aide de l'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bien cerner les activités ou les métiers de l'entreprise qui sont en lien direct avec le champ technologique ; • mettre en avant les évolutions technologiques, les évolutions du marché, les caractéristiques du service ou du produit, les démarches d'action de l'entreprise. <p>Il s'agit alors de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présenter les différents métiers accessibles à bac+2, bac+3, bac+5 dans une logique de compétences attendues par l'entreprise ; • illustrer par des exemples, les différents parcours existants au sein de l'entreprise ainsi que les évolutions de carrière. <p>Se reporter aux <i>indications des classes de première et terminale générales</i>.</p>	

Dans la voie professionnelle

La voie professionnelle au lycée ou en apprentissage permet aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences dans un domaine professionnel. Les élèves préparent après la troisième un CAP ou un baccalauréat professionnel.

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) conduit principalement à la vie active.

Le baccalauréat professionnel permet l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'études en section de technicien supérieur.

Le BEP est un **diplôme intermédiaire** présenté pendant le cursus menant au baccalauréat professionnel.

Les formations professionnelles comportent des périodes de formation en milieu professionnel obligatoires (PFMP obligatoires), dont la durée varie en fonction du diplôme. Durant ces PFMP, l'élève n'y applique pas seulement ce qu'il a appris au lycée ; **l'entreprise est le lieu où il acquiert certaines compétences professionnelles définies dans le diplôme** qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle.

Comme tous les élèves de lycée, les élèves de la voie professionnelle bénéficient de l'accompagnement personnalisé. Pendant leur cursus, les élèves ou apprentis vont ainsi pouvoir approfondir leur connaissance du secteur professionnel dans lequel ils sont engagés.

Cela devrait leur permettre de :

- connaître les métiers vers lesquels ils peuvent progresser dans le cadre notamment d'une poursuite d'études en BTS par exemple et/ou

des métiers correspondant à une évolution de qualification ;

- faciliter leur insertion professionnelle immédiate en connaissant les particularités, voire contraintes des conditions de travail en début d'activité ou après évolution de carrière.

En CAP (environ 200 spécialités)

Demande institutionnelle	Réponse possible de l'entreprise
<p>Périodes de formation en entreprises de 12 à 16 semaines selon les CAP, la plupart du temps réparties à peu près en parts égales en 1re et 2e année.</p> <p>Chaque diplôme précise les conditions des PFMP et indique les compétences qui seront aliées sur le terrain.</p> <p>La convention de stage :</p> <ul style="list-style-type: none">• est obligatoire pour toute période en entreprise effectuée par un élève dans le cadre de sa formation ;• est signée par le chef d'établissement, le chef d'entreprise et l'élève ou s'il est mineur par son représentant légal ;• précise les engagements et les obligations de l'entreprise, de l'établissement scolaire et de l'élève ;• comporte des dispositions administratives et des annexes pédagogiques et financières. <p>L'annexe pédagogique précise les objectifs et les modalités des PFMP y compris les modalités d'évaluation en entreprise.</p>	<p>Avant de s'engager à recevoir un élève, il faut s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'activité(s) proposée(s) à l'élève corresponde(nt) bien aux compétences qu'il doit acquérir ;• la disponibilité et la compétence du tuteur soient reconnues pour encadrer le jeune ;• les conditions d'exercice et de sécurité soient adaptées à l'âge des élèves. <p>La convention signée doit préciser le projet pédagogique dans le cadre d'un parcours organisé.</p> <p>Pendant le stage dans l'entreprise il sera important de veiller à :</p> <ul style="list-style-type: none">• renseigner les documents de liaison pour permettre le suivi de l'élève ;• organiser la validation des compétences dans le cadre du CCF.

En baccalauréat professionnel

Comptant **80 spécialités rattachées à 19 champs professionnels**, le baccalauréat professionnel est un **diplôme national** qui atteste l'aptitude de son titulaire à exercer une activité professionnelle hautement qualifiée.

Demande institutionnelle	Réponse possible de l'ent.
<p>La PFMP est répartie sur 3 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">• 22 semaines en tout,• dont 6 semaines pour les diplômes intermédiaires CAP ou BEP (sur les 2 premières années). <p>En 1ère année les équipes pédagogiques centrent souvent l'objectif sur la découverte de l'entreprise et l'observation du métier (prise en compte des contraintes liées à l'âge des jeunes, la nature des tâches qui peuvent leur être confiées)</p> <p>En 2e et 3e année, l'activité en entreprise se doit d'être formatrice ; il s'agit alors d'une vraie activité professionnelle confiée au jeune sous la responsabilité d'un tuteur.</p> <p>La convention de stage :</p> <ul style="list-style-type: none">• est obligatoire pour toute période en entreprise effectuée par un élève dans le cadre de sa formation ;• est signée par le chef d'établissement, le chef d'entreprise et l'élève ou s'il est mineur par son représentant légal ;• précise les engagements et les obligations de l'entreprise, de l'établissement scolaire et de l'élève,• comporte des dispositions administratives et des annexes. <p>L'annexe pédagogique précise les objectifs et les modalités des PFMP y compris les modalités d'évaluation en entreprise.</p>	<p>Avant de s'engager à recevoir un stagiaire, il faut s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'activité(s) proposée à l'élève corresponde(nt) bien aux compétences qu'il doit acquérir ;• la disponibilité et la compétence du tuteur soient reconnues pour encadrer le jeune ;• les conditions d'exercice et de sécurité soient adaptées à l'âge des élèves. <p>La convention signée doit préciser le projet pédagogique.</p> <p>Pendant le stage dans l'entreprise il sera important de veiller à :</p> <ul style="list-style-type: none">• renseigner les documents de liaison pour permettre le suivi de l'élève ;• organiser la validation des compétences dans le cadre du CCF (contrôle en cours de formation).

DOSSIER 3

Des pratiques d'établissements
en matière d'information, d'aide à l'orientation
et de découverte du monde économique



Des pratiques d'établissements en matière d'information, d'aide à l'orientation et de découverte du monde économique

Dans le prolongement du colloque «Une orientation réussie des jeunes est-elle possible ?» de novembre 2009, l'Afdet a souhaité valoriser les pratiques d'établissements et en particulier celles des collèges, au cœur du dispositif d'information et d'orientation des élèves.

La mise en place de cette action coïncidait avec celle du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) de la 5e à la 3e.

L'action a été engagée avec le soutien financier de Agefa PME et l'appui de la direction générale de l'enseignement scolaire.

Cette action a eu pour objectifs :

- d'identifier les pratiques des équipes pédagogiques qui s'inscrivant dans un parcours cohérent de découverte des métiers et des formations, impliquant les acteurs du monde économique, ressource indispensable pour aider les jeunes à construire leur projet personnel de formation.
- de favoriser leur diffusion au niveau local, départemental ou académique afin d'aider d'autres équipes et d'enrichir leur réflexion pédagogique.

Les sections territoriales de l'Afdet se sont fortement engagées de 2010 à 2014 pour soutenir ces actions en matière d'information et d'aide à l'orientation.

Pour mener à bien cette action, les sections ont été amenées à réaliser, en liaison avec les autorités académiques :

- le repérage des pratiques intéressantes mises en œuvre par des établissements et répondant au cahier des charges suivant :

- construction d'un projet cohérent,
- inscription dans la durée,
- travail d'équipe,

- ouverture sur l'extérieur avec implication du monde économique ;
- la diffusion de ces pratiques et leur mise en valeur sous des formes décrites ci-après.

L'Afdet nationale, grâce à l'appui de la direction générale de l'enseignement scolaire et au soutien de Agefa PME, a contribué à développer le PDMF dans les collèges et a accompagné la mise en place de pratiques pédagogiques méritant d'être diffusées en raison de leur nature et de l'engagement collectif et pérenne qu'il suppose pour les équipes pédagogiques.

Depuis 2012, l'action s'est étendue aux lycées dans le cadre du volet «orientation» de l'accompagnement personnalisé mis en place de la seconde à la terminale.

Le repérage des établissements a été conduit avec l'appui des CSAIO et les inspecteurs ayant en charge l'orientation. Dans certains cas, ont été associées des structures locales engagées dans le rapprochement de l'école et de l'entreprise et soucieuses des questions d'orientation.

Les conseillers de l'enseignement technologique (CET) ont, eux aussi, été impliqués dans le dispositif de repérage et de valorisation.

Les pratiques

d'établissements

Les pratiques identifiées concernent la mise en œuvre :

- *d'un parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) construit sur la durée de la vie scolaire de l'élève de la 5e à la 3e.*
- *du PDMF attaché à une classe (3e ou 4e ou 5e), voire en 3e segpa*
- *du PDMF dans l'option de DP3 (voire appliquée à la DP6).*

Dans certains cas, des actions complémentaires ont concerné les équipes éducatives ou les parents d'élèves et donc indirectement les élèves.

Grâce à l'ensemble du travail de repérage des sections territoriales de l'Afdet, on peut dégager quelques grandes caractéristiques.

Des pratiques universelles...

Un travail de recherche autour des métiers a été conduit dans tous les établissements, le plus souvent pour des secteurs ciblés en s'appuyant sur les ressources économiques locales (métiers du spectacle, des arts, métiers du livre, métiers du développement durable, métiers scientifiques, métiers à haute qualification, métiers de la montagne, métiers du bois...).

Cette pratique mobilise divers moyens :

- rencontres directes avec les professionnels dans le collège sous forme de débats, de conférences, d'échanges ;
- visites d'entreprises locales, d'ateliers, d'artistes..., pour découvrir les métiers mais aussi la vie dans l'entreprise ;
- forums ou tables rondes animés par des professionnels ou par des parents d'élèves ;
- analyse des métiers à partir des offres d'emplois...

Des pratiques ponctuelles ...

- visites d'établissements scolaires (formations

en lycée technologique, en lycée professionnel) ;

- rencontres avec les anciens élèves, avec des élèves ingénieurs ;
- organisation d'une semaine de l'orientation dans le collège pendant laquelle les lycées viennent présenter les différentes filières aux élèves de 3e ;
- organisation de mini-stages en entreprises.

Mais aussi des initiatives plus originales ...

- immersion d'une classe de 3e dans une entreprise pendant 1 semaine avec cours in situ et rencontre des personnels à leur poste de travail ;
- jumelage 1 classe / 1 entreprise mettant en place des visites dans l'entreprise et des interventions de responsables de l'entreprise dans le collège avec des échanges organisés tout au long de l'année grâce à un travail pédagogique soutenu ;
- atelier vidéo animé par l'équipe administrative du collège permettant aux élèves de filmer des interviews de professionnels « inaccessibles » (comédiens, sportifs de haut niveau).

Dans tous les cas, une grande richesse de productions par et pour les élèves...

- élaboration de fiches métiers ;
- production d'outils d'information et de communication : bandes dessinées, panneaux d'exposition, films, diaporama ... publication d'un journal sur le site du collège ; reportage ; magazine télévisé ;
- organisation d'événements par les élèves : forum, carrefour des Métiers, exposition ; organisation d'un rallye ;
- sketch, pièce de théâtre montés à partir des rencontres avec le monde professionnel ;
- création d'un espace convivial pour consulter la documentation au CDI ;
- production d'objets techniques (éolienne, prototypes industriels) ;
- rénovation d'une cafétéria des élèves par les élèves de DP6 ;
- outil de suivi du projet personnel de l'élève (port folio, passeport, web classeur).

... et aussi à destination des parents :

- organisation de forums des parents ; réunions avec des jeunes venus témoignés de leurs parcours ;
- documents leur présentant le PDMF ou les métiers d'un champ professionnel ;
- ouverture d'une permanence au CDI pour l'accès des parents à la documentation sur l'orientation.

et des équipes pédagogiques (conseillers d'éducation, enseignants, conseillers d'orientation-psychologues) :

- séminaires avec visites d'entreprises, de pôles d'excellence autour d'une activité professionnelle ; rencontres avec des professionnels.



La valorisation

Les sections locales de l'Afdet ont organisé avec les autorités académiques et/ou départementales, avec des partenaires impliqués et des élus locaux, des actions de valorisation.

Le but était de faire connaître ces pratiques à d'autres établissements et aux différents acteurs, non pour reproduire celles-ci, mais plutôt pour donner des idées en montrant la démarche suivie.



Des manifestations de formes diverses :

- rencontres de tous les collèges du bassin ou du département au cours desquelles les élèves et les équipes pédagogiques des établissements ont présenté les actions conduites à l'aide de divers supports : DVD, diaporamas, fiches métiers... ;
- rencontres associant les représentants des collèges de l'académie pour présenter par binômes (école/entreprise) les initiatives et les productions d'élèves ;
- journées « Portes ouvertes » faisant participer les classes repérées et les outils produits (expositions...) ;
- forums des métiers impliquant les élèves et les équipes pour présenter les pratiques d'établissements mises en œuvre ;
- remise de « diplômes » aux classes ayant participé à l'action, de matériels aux élèves ou au collège.

des pratiques

Ces actions ont mis en évidence :

- *l'investissement des équipes éducatives dans la durée autour d'un projet collectif et concerté,*
- *l'importance des partenariats avec les entreprises locales (PME/TPE, entreprises innovantes, artisanat local...) pour la découverte de métiers souvent méconnus ou rares.*

Des manifestations relayées par des actions de communication

Quelle que soit l'ampleur des manifestations de valorisation, les médias locaux ont relayé leur déroulement et ont témoigné de l'intérêt des élèves pour la découverte du monde économique, des métiers et des formations.

La valorisation de ces pratiques est aussi relayée par les sites des établissements ainsi que sur les sites des sections locales de l'Afdet.



En conclusion :

Beaucoup d'initiatives, d'investissement des acteurs et en particulier des équipes pédagogiques), pour motiver les élèves.

La nécessité de mettre en œuvre un parcours pédagogique de découverte cohérent, progressif en relation avec le monde économique, qui permette à l'élève de construire son projet personnel, est à renforcer.

Exemple de pratique en Drôme Ardèche :

En partenariat à la fois avec les instances éducatives, les inspections académiques de la Drôme et de l'Ardèche et l'enseignement agricole, la section Afdet a réalisé un diaporama pour un usage dans les classes de collèges (notamment en classe de 5e).

I s'agit de partir d'un produit élaboré, de grande consommation que les jeunes connaissent bien pour découvrir l'ensemble des étapes de sa fabrication et mettre en évidence tous les métiers qui en permettent la réalisation. L'exemple du hamburger est développé pour montrer l'importance des métiers de type industriel qui sont concernés.



Les métiers de l'hygiène :

- des **plongeurs** pour la vaisselle ;
- des **agents** chargés du nettoyage.

mais également

Les métiers de l'électrotechnique :

- des **électriciens** pour faire fonctionner les machines.

Les métiers de la maintenance :

- des **techniciens** pour entretenir et dépanner les machines.

Des métiers pour un hamburger

Les métiers de l'agroalimentaire :

- des **agriculteurs** pour produire le blé la salade le bœuf et d'autres produits ;
- des **bouchers** pour transformer le bœuf en viande ;
- des **meuniers** et des **boulanger**s pour passer du blé au pain.

Les métiers de la restauration :

- des **cuisiniers** pour le préparer
- des **serveurs** à notre service

un secteur professionnel
« pensez y »

Exemple de valorisation à Toulouse : les journées du PDMF

En Midi Pyrénées, depuis 2011, sont organisées les rencontres régionales du PDMF, initiées par l'académie de Toulouse et la section régionale de l'Afdet.

Ce sont plus de 250 participants, réunissant des acteurs du système éducatif et du monde économique qui sont venus partager leurs réflexions sur des expériences innovantes et mutualiser des pratiques professionnelles transférables dans les différents territoires de la région.

Au delà des projets présentés par les équipes pédagogiques, des travaux en ateliers avaient pour objectif de faire se dégager quelques grandes caractéristiques de réussite du PDMF :

- Quelles actions partenariales sont possibles dès la classe de 5e pour permettre aux plus jeunes de découvrir des palettes de métier sans pour autant être accueillis au sein des entreprises ?
- Comment mettre en œuvre une approche par compétences dans le cadre de partenariat avec les entreprises ?
- Comment le jeune peut-il capitaliser les expériences réalisées dans son cursus de collège pour l'aider à faire ses choix ?
- Comment rendre pertinent la séquence d'observation en entreprise, pendant la classe de 3e ?
- Quelle progression pédagogique pour le parcours ?

Des machines pour un hamburger, qui les fabriquent ?

Les métiers de la productique

- pour réaliser en les usinant les pièces mécaniques qui composent les machines.

Les métiers de la métallerie et de la chaudronnerie

- pour les châssis les capots les récipients qui composent les machines.



Contributions de l'Afdet et de ses partenaires

*Les jeunes boudent les métiers industriels.
Ceux-ci sont peu connus, leur image souvent négative résulte
pour une large part d'idées reçues voire erronées.*

*L'Afdet et Canal des métiers ont voulu ensemble
apprécier les raisons du « désamour » des jeunes
pour l'industrie et contribuer à une meilleure connaissance
par les jeunes des métiers de l'industrie.*

DOSSIER 4

**Des actions en faveur
des métiers industriels**



Des actions en faveur des métiers industriels



En 2013, l'Afdet a mis en place un programme d'actions destiné à sensibiliser les jeunes, surtout les collégiens, aux métiers industriels.

Elle a donc lancé deux projets qui ont été réalisés en partenariat avec Euro-France Média :

- une enquête intitulée « Paroles de jeunes : à 15 ans, que sait-on des métiers industriels ? » ;*
- le soutien de la catégorie « En avant l'industrie ! » du concours « Je filme le métier qui me plaît ».*

Tout le monde s'accorde à constater que les jeunes sont insuffisamment nombreux à choisir les formations de type industriel que ce soit en fin de classe de 3e (bac professionnel) ou en fin de seconde (bac technologique).

L'Afdet a donc souhaité comprendre POURQUOI ?



Paroles de jeunes :

L'objectif de cette enquête est de faire émerger les représentations des jeunes de 15 ans sur les métiers industriels.

Il s'agissait de :

- *percevoir leur niveau de connaissance des métiers industriels*
- *saisir le regard qu'ils portent sur ces métiers ;*
- *identifier les raisons de leur manque d'appétence pour les filières industrielles*

Une enquête par questionnaire a été conduite auprès de 1001 jeunes de 3e, répartis sur toute la France dans 27 collèges de 18 départements.

Le questionnaire en ligne a été directement accessible en classe sous la responsabilité d'un référent responsable (professeur, chef d'établissement, conseiller principal d'éducation).

Les résultats de cette enquête sont une ressource d'une grande richesse, exploitable par les enseignants dans le cadre des temps consacrés à la découverte du monde économique et des métiers.

Nous en livrons ici les résultats les plus significatifs : l'ensemble des données est consultable sur le site afdet.org

à 15 ans, que sait-on des métiers industriels ?

Au-delà du recueil de ces informations, il était essentiel de déterminer les leviers sur lesquels le système éducatif et les différents acteurs pourraient agir pour que les collégiens puissent faire un choix réfléchi, positif pour la poursuite de leurs études et à terme une insertion éventuelle vers les secteurs industriels porteurs d'emplois.

En résumé

Des résultats qui interpellent

Les jeunes connaissent peu les entreprises industrielles et la réalité des métiers industriels est mal cernée.

Les réponses obtenues lors de l'étude révèlent des contradictions, des ambiguïtés. Des fils sont à saisir pour poursuivre l'investigation et comprendre les vraies raisons de ce qui est exposé, des leviers existent pour donner une image plus réelle des métiers industriels.

• des représentations négatives fortes :

- les métiers industriels sont souvent perçus plutôt manuels et d'exécution, fatigants, salissants, dangereux voire anciens et démodés ;
- les lieux d'exercice des métiers industriels sont plutôt liés aux ateliers, chantiers... ;
- les tâches proposées par ces métiers sont répétitives et d'exécution ;
- les métiers industriels sont anciens plutôt que porteurs d'avenir.

• Mais des ouvertures possibles :

- l'attrait des métiers industriels croît avec le niveau de qualification évoqué ;
- les métiers industriels sont en évolution, accessibles aux filles comme aux garçons ;
- les métiers industriels nécessitent goût du travail en équipe et sens de la responsabilité.

Une incidence sur l'orientation

La désaffection des jeunes pour les métiers industriels dans leurs choix d'orientation en fin de 3e et en fin de seconde est manifeste.

La présence de jeunes en sections industrielles relève donc davantage de la contrainte que d'une volonté affirmée.

Des leviers pour agir ?

Il est essentiel de provoquer une interrogation des jeunes sur ces métiers, de les inviter à les découvrir non comme une activité ancienne et démodée mais avec un regard neuf sur des activités modernes de création et d'innovation

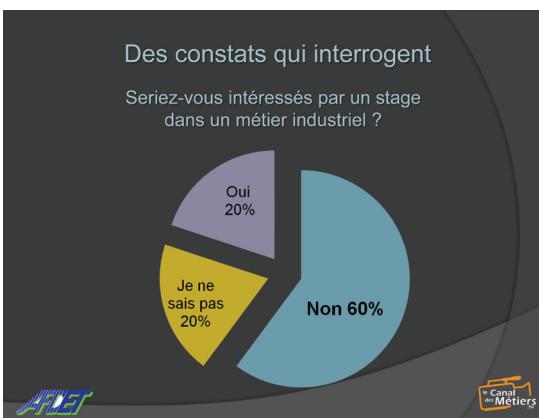
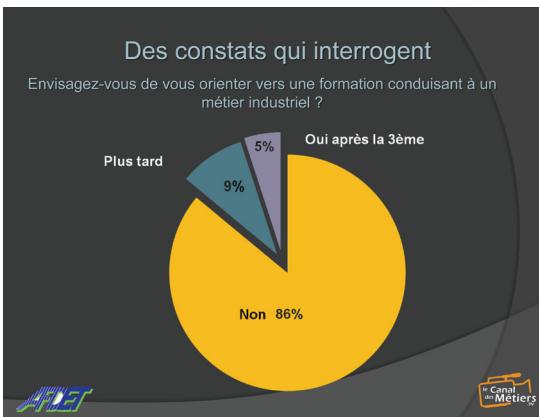
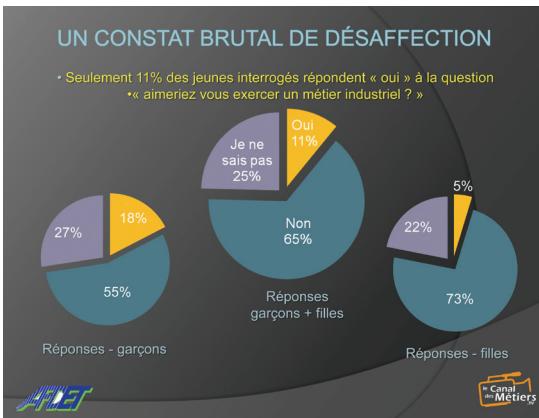
qui s'exercent dans les grandes entreprises mais aussi dans les PME... Pour cela il faut leur permettre d'avoir une image actualisée, moderne, prospective de l'emploi industriel, grâce aux actions conjuguées :

- des entreprises pour faire connaître leurs réalités ;
- des médias pour parler de façon positive de l'industrie ;
- du système éducatif dans le cadre du parcours de découverte du monde économique et professionnel (former les enseignants pour qu'ils disposent d'informations fiables dans ces domaines).

Pour un travail avec des élèves, les enseignants peuvent s'appuyer sur le questionnaire en annexe et les résultats de la consultation des 1001 collégiens.

Ils peuvent faire renseigner le questionnaire et comparer les réponses de la classe à celles de l'enquête.

Résultats plus détaillés



A propos du constat de désaffection chez les jeunes de 3e pour les métiers industriels

À la question « aimeriez vous exercer un métier industriel ? »
Seulement 11% des jeunes interrogés répondent « oui ».

À la question « Envisagez-vous de vous orienter vers une formation conduisant à un métier industriel ? »
86 % des jeunes répondent « non ».

À la question « Seriez-vous intéressés par un stage dans un métier industriel ? »

60% des jeunes répondent « non », 20% « oui ».

Les métiers industriels sont considérés « anciens » plutôt que « nouveaux », en voie de disparition plutôt que d'avenir.

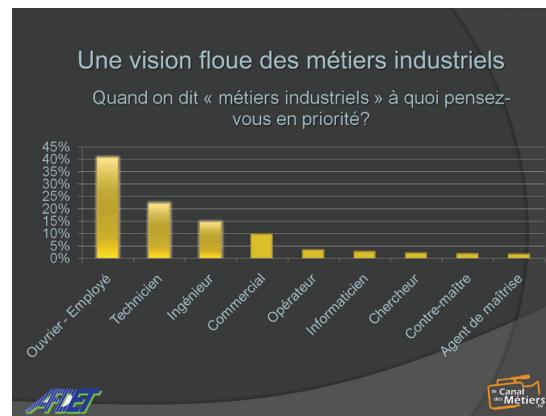
A propos des représentations négatives fortes

À la question « quand on dit métier industriel, à quoi pensez-vous en priorité ? »

Les collégiens répondent « ouvrier », puis « technicien », puis « ingénieur ».

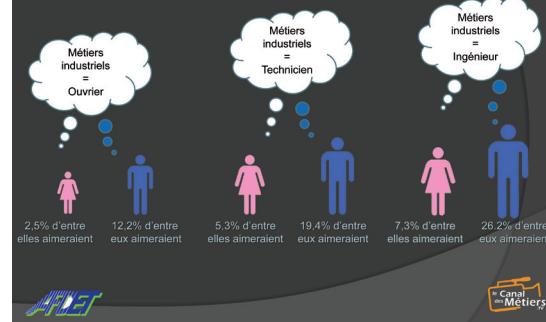
Pour deux tiers des jeunes, les métiers industriels sont plutôt manuels et d'exécution.

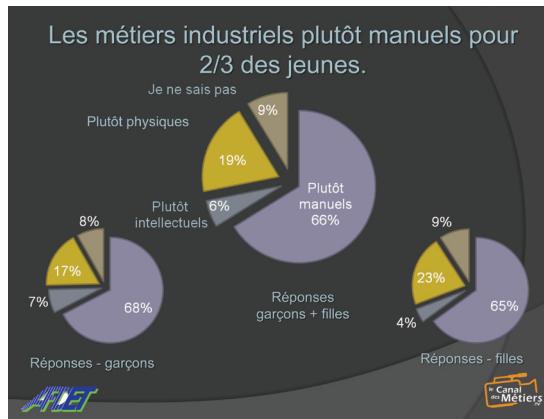
Pour la moitié des jeunes, les métiers industriels sont des métiers fatigants, salissants, dangereux.



Attrait des métiers industriels et niveaux de qualification.

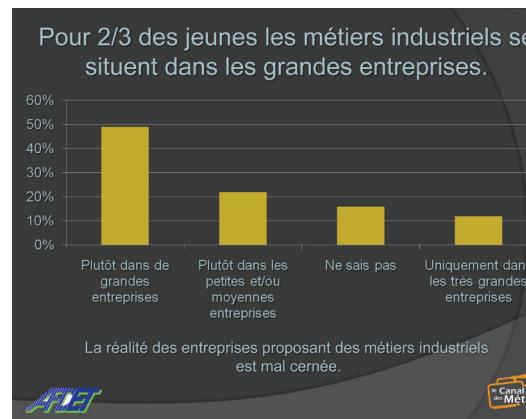
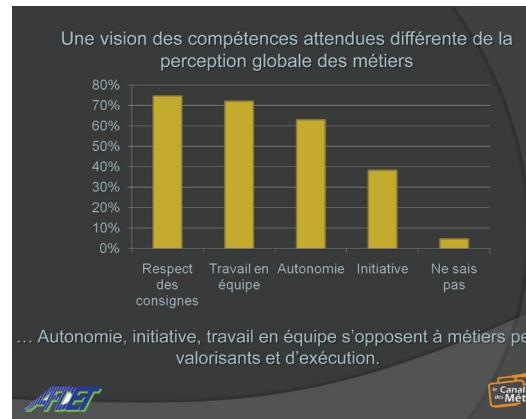
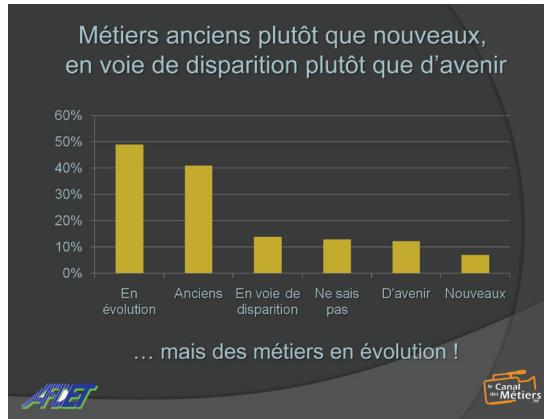
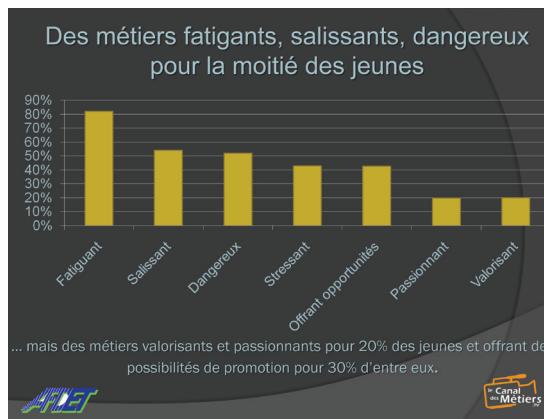
➤ Plus un métier est considéré comme qualifié, plus ils souhaiteraient l'exercer.





« Produire, réaliser, piloter des machines » constituent le cœur des métiers industriels ; la place des activités de maintenance est peu perçue.

Les métiers industriels proposent des tâches répétitives et d'exécution... mais font aussi appel à la créativité et aux prises de décisions.



Ouvertures possibles :

Trois jeunes sur quatre considèrent que les métiers industriels sont accessibles aux filles comme aux garçons.

L'attrait des métiers industriels croît avec le niveau de qualification évoqué.

Les filles sont toutefois moins attirées que les garçons par ces métiers quel que soit le niveau de qualification évoqué.

Pour les jeunes qui notent en premier la qualification d'ingénieur, aimer l'informatique est plus important qu'aimer les langues

Pour exercer un métier industriel, il faut en premier : aimer travailler sur des machines et en équipe.

Pour deux tiers des jeunes les métiers industriels se situent dans les grandes entreprises. La réalité des entreprises proposant des métiers industriels est mal connue.

Les lieux d'exercice des métiers industriels sont mal cernés : ateliers, chantiers... Cette perception est en accord avec la représentation de métiers essentiellement manuels et d'exécution.

étrangères (moins de 20% d'entre eux estiment qu'il faut aimer s'exprimer en langues étrangères).

Les jeunes interrogés ont une perception des niveaux de rémunération peu discriminante, ces métiers sont moyennement rémunérés pour 67 % d'entre eux. La perception est plus positive chez les garçons que chez les filles.

Les jeunes ont une vision des compétences attendues décalée de leur perception globale des métiers... : « autonomie, initiative, travail en équipe » côtoient « métiers peu valorisants et d'exécution ».

Questionnaire pour les élèves de 3e

Ce questionnaire s'adresse à des collégiens de 3e répartis sur toute la France. En le complétant vous donnerez une image de ce que vous savez et de ce que vous pensez des métiers industriels. Il vous suffit de lire chaque question et de mettre une croix dans la ou les cases qui correspondent à la réponse ou aux réponses que vous souhaitez donner. Il n'y pas de bonne ou de mauvaise réponse, exprimez-vous sans crainte.

Code postal du collège :

Vous êtes :

- un garçon
- une fille

Parmi les emplois suivants quels sont ceux qui vous semblent correspondre à des métiers industriels :

- ouvrier
- employé
- opérateur
- commercial
- technicien
- gestionnaire
- ingénieur
- contremaître
- sans opinion

On entend par métiers industriels des métiers en rapport direct avec la réalisation ou la conception d'un produit industriel ou encore la maintenance de machines.

Pour vous les métiers industriels sont :

- masculins
- féminins
- mixtes
- très attractifs
- moyennement attractifs
- pas attractifs
- sans opinion
- bien rémunérés
- moyennement rémunérés
- peu rémunérés
- sans opinion
- anciens
- nouveaux
- en évolution
- en voie de disparition
- d'avenir
- sans opinion
- plutôt manuels
- plutôt intellectuels
- plutôt physiques
- sans opinion

Ces métiers offrent un travail :

- très intéressant
- moyennement intéressant
- peu intéressant
- sans opinion

Ces métiers proposent des activités :

- créatives
- répétitives
- d'exécution
- de prises de décision
- pas d'opinion

Ces métiers demandent d'être capable :

- d'initiative
- d'autonomie
- de respect des consignes
- de travail en équipe
- pas d'opinion

Parmi les qualificatifs suivants notez les 3 qui vous paraissent le plus correspondre aux métiers industriels :

- valorisant
- fatigant
- offrant des possibilités de promotion
- dangereux
- stressant
- passionnant
- salissant

D'après vous les métiers industriels s'exercent :

- dans des bureaux
- dans des ateliers
- dans des laboratoires
- sur des chantiers
- plutôt à l'extérieur
- sans opinion
- uniquement dans les très grandes entreprises
- plutôt dans de grandes entreprises
- plutôt dans des PME
- sans opinion

Choisissez dans la liste ci-dessous les activités qui vous semblent caractéristiques des métiers industriels :

- installer
- réparer
- produire
- concevoir
- acheter
- maintenir
- organiser
- réaliser
- rechercher
- commercialiser
- administrer
- piloter des machines

D'après vous quelles sont les qualités requises pour exercer un métier industriel ?

- aimer travailler sur des machines
- être bon en informatique
- aimer réaliser des choses concrètes
- être bon en maths
- aimer travailler en équipe

D'après vous pour accéder à un métier industriel il est préférable de :

- faire de longues études
- aller en apprentissage
- suivre une formation technique spécialisée

Envisagez-vous de vous orienter vers un métier industriel ?

- oui
- non
- sans opinion

Si oui, après la 3e ?

- oui
- non
- plus tard oui
- non

Connaissez-vous au moins une personne exerçant un métier industriel ?

- oui
- non

Pouvez-vous citer une entreprise qui propose des métiers industriels ?

- oui
- non

Si oui laquelle ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire

En avant l'industrie !



En filmant des métiers industriels, les jeunes ont ainsi la possibilité de les connaître de l'intérieur et donc faire évoluer leurs représentations.

C'est une démarche pédagogique intéressante pour permettre aux jeunes d'explorer ces métiers et donc faire évoluer leurs représentations.

Le message de l'Afdet aux participants

« L'industrie est partout... C'est sans doute le point commun entre le mobile, le bus, les vêtements, les feux routiers, le roller, la télévision, les transports aériens, ferroviaires, l'ordinateur... Aux jeunes de proposer ! Il suffit qu'ils regardent autour de chez eux, il y a forcément un métier qui relève de l'industrie »

Le concours consiste à restituer sous forme d'une **vidéo de 3 minutes un métier** d'avenir, méconnu, porteur d'emploi... à partir du cahier des charges général défini par le concours «Je filme le métier qui me plaît» et explicité par l'Afdet pour cette catégorie.

Il est destiné aux collégiens, lycéens et étudiants et peut s'inscrire dans le cadre du parcours de découverte du monde économique et professionnel.

C'est un **projet collectif** qui :

- **embarque une classe**, une équipe pédagogique et une entreprise, des professionnels ;
- nécessite une **collaboration avec l'entreprise** de l'écriture du synopsis, du scénario jusqu'à la réalisation du film ;
- peut faire appel à des **personnes ressources extérieures à l'établissement** comme le réseau des CET et les sections de l'Afdet.

« Je filme le métier qui me plaît »

Mal connus voire peu connus des jeunes, les métiers industriels souffrent d'une représentation démodée, de discours souvent négatifs (voire l'enquête) alors que de nombreux secteurs industriels peinent à recruter les techniciens et ingénieurs de demain.

Dans un contexte de promotion des enseignements technologiques et professionnels, l'Afdet s'est mobilisée au travers de ses sections pour une meilleure connaissance des métiers industriels par les jeunes, en les incitant à se saisir d'une caméra !

La sélection des films par le jury

Le jury sélectionne les projets retenus pour le concours, sélectionne les vidéos réalisées pour la compétition officielle et attribue les «claps» aux lauréats. Ce jury composé de personnalités du monde de l'éducation, des médias, de l'entreprise, de la production audiovisuelle, prend en compte les critères suivants :

- pertinence du sujet choisi,
- qualité du contenu du clip vidéo,
- richesse et exactitude des contenus, et plus particulièrement profondeur de l'information, son réalisme, et cohérence globale,
- plus value du contenu apporté,
- choix de l'angle et du mode de traitement du sujet,
- plus value du projet pédagogique associé au film,
- qualité, originalité et créativité de la forme du clip,
- réalisation technique,
- qualité de présentation du dossier de candidature,
- respect des délais.

Zoom sur la catégorie En avant l'industrie !

Afin de valoriser les métiers industriels, l'Afdet invite les collégiens lycéens et étudiants à porter une attention particulière sur les secteurs industriels porteurs d'emplois et innovants tels que l'aéronautique, l'électronique, les télécommunications, la mécanique... (100 000 emplois industriels par an seront offerts d'ici à 2020 sur le marché du travail).

Elle recommande aux jeunes de filmer des professionnels en exercice réel d'activité afin de visualiser concrètement l'outil de travail, les méthodes adoptées, les conditions d'exercice du métier choisi. Le degré d'autonomie dans le métier, la capacité d'initiative laissée au personnel de même que les conditions de sécurité à respecter sont autant d'éléments à prendre en compte pour apporter une plus-value au projet pédagogique.

Et si le professionnel peut manifester le plaisir qu'il éprouve à exercer son métier, c'est un plus !!

Les apports pédagogiques de la réalisation d'un film «découverte d'un métier»

La réalisation d'un film, grâce à son aspect ludique fait acquérir de nombreuses compétences si on veut que le message à faire passer soit de qualité :

- **observer** le milieu économique de proximité pour y découvrir les entreprises industrielles et les métiers qui y sont exercés ;
- **imaginer, construire, rédiger** un scénario développent l'esprit d'entreprendre ;
- **participer** à un projet collectif pour apprendre à travailler en équipe ;
- **communiquer** en adaptant son discours au support filmique ;
- **découvrir** ce que l'on aime faire et progresser dans l'élaboration de son parcours personnel d'orientation ;
- **développer** des talents révélés.

Les résultats du concours 2013

La catégorie «En avant l'industrie ! » a eu un franc succès avec **77 films** retenus dont un grand nombre de bonne qualité puisque ont été décernés **1 clap d'argent et 12 claps de bronze**.

Ce sont autant d'entreprises contactées, souvent grâce à l'action des sections de l'Afdet qui se sont engagées auprès des classes.

La grande diversité de métiers industriels observés témoigne de la curiosité des élèves pour la découverte des métiers industriels.

La sélection finale 2013

Le film retenu pour le clap d'argent « **J'ai toujours rêvé d'être un Ninja** » a été réalisé par une section baccalauréat professionnel Hygiène Environnement Stérilisation du lycée de Firminy (Loire - académie de Lyon).

Ce film présente un métier souvent invisible dans l'industrie, monté à partir d'un scénario original, dynamique conduit avec humour et tout autant de sérieux, montre que répondre à ces exigences est un véritable métier qui met en œuvre des technologies innovantes, des modes opératoires rigoureux et des contrôles de qualité exigeants comme d'ailleurs toute production industrielle.

Les films retenus pour la sélection des claps de bronze présentent de nombreuses qualités et méritent d'être exploités pour illustrer les actions d'information en direction des jeunes.

Ce sont autant de métiers que les équipes pédagogiques peuvent utiliser avec les élèves pour découvrir des métiers peu connus.

Un film, une équipe pour le film «J'ai toujours rêvé d'être un Ninja» : quelles retombées ?

À Firminy, l'équipe était composée des **élèves de la classe de terminale bac pro** et de 3 de leurs professeurs, avec l'appui du chef de travaux et de l'équipe de direction du lycée. Le point de départ du projet résulte d'un constat :

«Notre section de bac professionnel Hygiène Environnement Stérilisation est mal connue, manque de notoriété et de ce fait les jeunes collégiens s'orientent peu vers une section qui ouvre pourtant des débouchés, des emplois.

Nous recrutons souvent jusqu'à fin octobre. Nous avons voulu saisir cette opportunité pour faire connaître la formation et les métiers auxquels ce bac prépare. Nous avions visité une entreprise qui avait une «salle à empoussièrement contrôlé» et une partie du film y est d'ailleurs pris. L'équipement des personnes nous y a fait penser à l'idée des Ninjas. »

Le film ayant été récompensé, sa qualité et sa pertinence ayant été reconnues, l'équipe du lycée s'est servi du film pour réaliser des opérations de communication auprès de nombreux collèges. En effet peu de jeunes choisissent cette voie de formation dans leurs vœux de fin de 3e.

Résultats en septembre : les demandes vers cette formation ont été plus nombreuses et la section a démarré avec des jeunes motivés puisque c'était leur choix d'orientation.

Ont obtenu dans cette catégorie :

CLAP D'ARGENT	
TITRE DU FILM	THÈME
J'ai toujours rêvé d'être un ninja	Les métiers de l'environnement industriel
CLAPS DE BRONZE	
TITRE DU FILM	THÈME
La charentaise	La fabrication industrielle d'une pantoufle
Mécanicien(ne) d'Avion	Un métier complexe de l'industrie aéronautique exercé par une jeune femme
Les Experts Thalès	Le contrôle qualité dans l'industrie
Dream Team	Regards sur la logistique
Bienvenue chez Astrium	Réalisation de pièces mécaniques de haute technologie
MIG	La soudure industrielle ne métier de précision
Responsable calculs et simulations	La robotique au service des sous-marins
Fenêtre sur l'avenir	L'outil informatique au service de la construction de fenêtres
Le bois dans tous ses états	Des ouvrages de construction en bois
Meilleurs	Maintenance industrielle – rapidité efficacité
On sera des pilotes de lignes	Piloter une ligne de fabrication
C'est dans l'air du temps	Un jeu pour découvrir les énergies renouvelables

Ces films ont été sélectionnés pour le respect du cahier des charges, la qualité filmique, l'intérêt du thème retenu, la qualité et l'originalité du scénario, l'exactitude de la représentation du métier, en mettant par exemple en évidence les exigences des règles de sécurité.

Les ressources mises à disposition pour un travail avec des élèves :

Sites à consulter :
jefilmelemetierquiemeplait.tv et afdet.org

*S'appuyant sur l'expertise développée
à travers l'ensemble de ses travaux, l'Afdet
a remis au ministère de l'Éducation nationale
des propositions pour le développement
de la culture économique,
la découverte de l'entreprise
et l'aide à l'orientation des collégiens.*

DOSSIER 5

**Les propositions de l'Afdet
pour une découverte du monde réel
des entreprises et des organisations**



Les propositions de l'Afdet pour une découverte du monde réel des entreprises et des organisations

Culture économique, découverte de l'entreprise et aide à l'orientation des collégiens : les propositions de l'Afdet

L'ensemble des consultations menées a permis à l'Afdet de formuler des propositions sur le développement de la culture économique, la découverte de l'entreprise et l'aide à l'orientation des collégiens.

Ces propositions ont été transmises au cabinet du ministre et aux responsables du ministère de l'Éducation nationale.

L'ouverture sur le monde économique contribue à la formation du citoyen. La connaissance des métiers, l'observation de comportements professionnels, la prise de conscience que l'activité professionnelle requiert rigueur et sens du collectif, constituent pour les jeunes une aide à leur orientation à la sortie de la classe de troisième et bien au-delà pour ceux qui effectueront leur choix professionnel plus tardivement.

I - Une place doit être identifiée dans le cursus du collégien pour asseoir les bases d'une culture économique

1 - Une ouverture sur le monde économique est une impérieuse nécessité.
Une vision d'ensemble de la réalité économique qui constitue l'environnement du collégien doit être mise en place. Des clés de compréhension des informations largement dispensées par les médias ainsi que des données fournies par son environnement familial sont indispensables pour

permettre au jeune de les comprendre, voire les relativiser et de se situer dans le monde actuel.

2 - La refonte envisagée des programmes doit tenir compte de cette exigence.
Selon des modalités à préciser un contenu et un temps bien individualisés doivent être consacrés à l'introduction de façon vivante, structurée et adaptée à son âge d'un socle qui fondera la culture économique que doit posséder chaque citoyen.

Cet apport permettra au collégien de mieux tirer profit des contacts qu'il devra avoir par ailleurs avec le monde de l'entreprise.

3 - Une forte relation doit être établie entre culture économique, découverte de l'entreprise et parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

L'objectif de contribuer à une orientation éclairée des jeunes ne peut être valablement atteint qu'au prix d'une mise en cohérence et d'une structuration des acquis.

II - Un contact obligatoire du collégien avec l'entreprise est indispensable mais selon des modalités différencierées

1 - Passage obligatoire du jeune collégien par « la case entreprise » au plus tard au cours de la classe de troisième.

Il est souhaitable d'aborder la découverte du monde de l'entreprise dès le collège car elle permet aux jeunes de :

- **percevoir** la diversité des entreprises, grandes, moyennes et petites, ces dernières étant les plus nombreuses, de saisir leur réalité en dépassant les idées reçues ;
- **d'appréhender et s'approprier** des informations sur les secteurs et les métiers indispensables au jeune en vue d'une orientation éclairée ;

• prendre conscience :

- de l'existence en entreprise de codes de comportement qu'il convient de comprendre et de respecter,
- de l'importance du travail en équipe et de l'existence de solidarités,
- de la prégnance de la dimension relationnelle tant à l'interne qu'avec l'extérieur.

Pour ces raisons il est important que le jeune franchisse le seuil d'une entreprise, que sa perception ne résulte pas d'une seule approche médiatisée mais s'appuie aussi sur un vécu.

2 - La diversification des modes de passage en entreprise, un gage de réussite et d'efficacité.

Selon l'environnement, selon le projet du jeune, le projet du collège des solutions diverses peuvent être mises en place, séquence d'observation d'une semaine en continu dans une même entreprise mais aussi journées dissociées dans une ou plusieurs entreprises complétées par d'autres formes de contacts.

La séquence d'observation en milieu professionnel d'une semaine en classe de troisième est une modalité intéressante parmi d'autres.

Le recours à cette modalité doit être réfléchi et adopté lorsque l'environnement le permet et non pour satisfaire à une injonction institutionnelle.

Des possibilités de contact plus souples des collégiens avec l'entreprise sont à développer.

Il peut s'agir notamment du passage des jeunes dans l'entreprise seuls ou à deux ou trois pour mener une enquête, filmer la réalité de la vie d'une entreprise ou l'exercice d'un métier ou un aspect de l'activité d'une entreprise.

Le fractionnement de la semaine d'observation en 2 ou 3 passages en entreprise doit faire l'objet d'un projet précis au niveau de l'établissement ou de la classe ; il peut s'agir de contacts noués avec plusieurs entreprises ou d'une progression dans la découverte d'une même entreprise.

3 - Tout passage en entreprise quelle qu'en soit la durée doit être préparé et exploité.

La recherche de terrains d'accueil doit être organisée.

Le vivier potentiel d'accueil des collégiens doit être exploré ; les contacts avec les relais institutionnels dont les conseillers de l'enseignement technologique (CET), avec les organisations professionnelles locales et avec les milieux associatifs doivent être exploités. La recherche de terrains d'accueil ne doit pas être totalement dévolue aux élèves. La recherche par l'établissement doit pouvoir prendre appui sur les cellules école-entreprise des rectorats.

Il serait souhaitable de définir au niveau de

chaque collège un panel d'entreprises différentes et partenaires susceptibles de travailler à l'accueil annuel de collégiens. Une organisation par bassins ou par comités locaux éducation-économie (clé) permettrait d'organiser la sollicitation des entreprises au niveau des territoires.

Une préparation pédagogique amont est indispensable.

Des objectifs précis doivent être définis. L'efficacité du passage en entreprise suppose la création d'outils pour rendre le stage d'observation efficace : guide d'observation du collégien, cahier des charges « Accueil du stagiaire » pour l'entreprise.

Tout passage dans l'entreprise doit déboucher sur une production.

Elle peut prendre des formes multiples. L'exploitation des retours d'expérience doivent être plus novatrices que le traditionnel rapport de stage dans l'optique du développement des compétences du socle commun et de l'implication des jeunes collégiens.

La désignation d'enseignants référents pour la relation entre les entreprises d'accueil et le collège (avant, pendant, après le stage) est un gage d'efficacité.

CONCLUSION

Un horaire et un contenu relatifs à l'ouverture sur le monde économique doivent être mis en place.

Un contact du jeune avec l'entreprise doit être obligatoire mais les solutions actuelles sont à optimiser et à moduler.

Une formation des maîtres intégrant la compétence à préparer et exploiter des séquences d'observation des jeunes en entreprise et plus généralement les relations école/entreprise est une impérieuse nécessité.

L'élargissement de la réflexion pour proposer les modalités les plus pertinentes pour les publics de décrocheurs ou d'élèves en difficulté s'impose.

4 - Le temps de passage en entreprise peut être repensé grâce au recours à des modes complémentaires de découverte.

Une approche médiatisée.

Il s'agit d'une exploitation pédagogique de supports réalisés pour montrer un métier, ou l'activité de l'entreprise. Ces films, vidéos peuvent être utilisés en complément avec le passage du jeune dans une entreprise. Il peut s'agir de productions très professionnelles réalisées pour les entreprises, les branches mais aussi de productions d'élèves sous forme de reportages notamment.

L'accueil de représentants d'entreprise au collège.

Des témoignages sous forme de conférences, de discussions avec les élèves permettent une ouverture complémentaire aux observations conduites sur site mais ne peuvent totalement s'y substituer.

La classe délocalisée en entreprise.

Certaines expériences d'entreprises accueillant une classe en leur sein pendant une semaine et permettant l'alternance in situ de temps de cours, de temps d'observation, de temps d'échanges avec des membres de l'entreprise, même si elles ne sont pas généralisables, présentent un intérêt certain.

Quels regards sur les séquences d'observation en milieu professionnel (dites «stages») pour les élèves des classes de troisième ?

L'analyse qui suit résulte d'une enquête menée auprès d'entreprises par les sections territoriales de l'Afdet, d'échanges organisés avec de grandes entreprises partenaires et d'une rencontre réunissant représentants du monde économique et du système éducatif.

Les effets positifs reconnus des séquences d'observation :

Lorsque les séquences sont préparées, organisées et exploitées par les deux partenaires, collège et entreprise, il y a accord sur le caractère positif des retombées.

1. Ces «stages» font évoluer positivement à la fois les représentations des jeunes sur l'entreprise et les représentations des personnels de l'entreprise sur les jeunes d'aujourd'hui.

2. Ils font découvrir aux élèves les réalités et les contraintes du monde professionnel.

3. Ils font autant évoluer les représentations des élèves en situation de réussite que celles des élèves en difficulté.

4. Les collégiens constatent que l'entreprise est un lieu où se côtoient des personnes de tous âges, où les individus ne sont pas infantilisés, où l'on travaille en équipe avec une recherche de résultats collectifs, contrairement au milieu scolaire, plus centré sur la performance scolaire individuelle.

5. Les résultats scolaires de certains élèves s'améliorent à leur retour de la période d'observation, plus encore pour ceux qui ont aperçu un but atteignable.

Retour d'expériences sur

6. Les rêves d'enfant pour tel ou tel métier se confortent ou ne résistent pas toujours à l'observation de son exercice en situation réelle.

7. Les élèves s'impliquent d'autant plus dans la restitution de leur expérience vécue en entreprise que les modalités retenues pour celle-ci sont adaptées au public. Dans ce cas elle contribue à l'atteinte de certaines des compétences du socle commun de compétences du collège.

Les réserves exprimées :

1. Du côté des employeurs, la durée du «stage» est souvent perçue comme inadéquate, trop longue ou insuffisante. Certains pédagogues estiment au contraire la durée largement suffisante pour une simple période d'observation. L'entreprise ne perçoit pas toujours ce qu'on attend du «stage» et déplore un manque de contact avec l'équipe éducative.

2. Des employeurs constatent une gêne ou une perte de productivité durant la présence d'un ou plusieurs élèves. Ils considèrent la charge lourde en termes de responsabilité et de mobilisation de personnel.

3. Beaucoup d'entreprises regrettent une planification des séquences insuffisamment étudiée, ne prenant pas en compte le rythme d'activité des entreprises et leurs contraintes de fonctionnement. De la concentration dans le temps sur la période de décembre ou janvier peut résulter une pénurie de terrains de stages.

4. L'interprétation rigoureuse des contraintes juridiques en matière d'utilisation de machines et de manipulation de produits dangereux conduit à rendre le collégien totalement passif alors qu'au collège il est de plus en plus habitué à bénéficier d'une pédagogie par l'action et par la prise d'initiatives (compétence 7 du socle commun).

les séquences d'observation en milieu professionnel

5. Certains parents regrettent que la durée du «stage» ampute l'horaire d'enseignement des disciplines.

Cette position va de pair avec la crainte de voir l'élève diminuer ses chances de poursuivre des études générales ambitieuses.

6. Le stage se révèle par contre trop court pour les élèves dont les résultats scolaires et/ou le goût poussent à un choix immédiat d'orientation professionnelle.

7. Les enseignants disent ne pas avoir vraiment la possibilité d'accompagner la recherche et le suivi du «stage» en raison du nombre d'élèves concernés simultanément.

8. On constate parfois l'absence d'une instrumentation permettant au collégien de tirer parti de son passage en entreprise.

Les difficultés de mise en œuvre

1. La recherche de lieux de stages incombe en général aux jeunes, ce qui accroît les inégalités entre les élèves issus de milieux favorisés et ceux qui ne peuvent trouver un appui familial.

La période qui précède le «stage» est souvent anxiogène pour le collégien tant qu'un lieu de stage n'a pas été trouvé et lorsque l'entreprise contactée demande de produire une lettre de motivation voire un CV, qu'il est en peine de rédiger.

2. Dans les collèges à fort effectif, dans les petits collèges ruraux, et/ou implantés dans une zone défavorisée où le tissu économique est pauvre en entreprises, le placement de tous les élèves de troisième pose un énorme problème. Par ailleurs, le cas des élèves n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans est plus délicat car la réglementation leur ferme le monde des entreprises.

3. Le choix de l'entreprise d'accueil est largement contraint.

Lorsqu'aucune autre solution n'a pu être trouvée, l'accueil dans l'entreprise familiale est parfois retenu.

Cette solution est rarement heureuse car elle n'ouvre pas l'élève à d'autres milieux.

Lorsque les parents ou un proche travaillent dans une grande entreprise, la tendance est de solliciter la hiérarchie. L'entreprise accepte souvent pour faire plaisir, mais le terrain n'est pas toujours adéquat.

Certains DRH refusent systématiquement de donner satisfaction en raison de l'inflation des demandes et des difficultés internes possibles si une partie seulement des candidatures est retenue. Certains DRH fournissent les coordonnées de clients ou fournisseurs.

4. Les principaux qui ont à intervenir pour trouver des lieux de «stage» le font un peu à regret car ils considèrent que la recherche personnelle par l'élève a un intérêt formatif dès lors qu'elle fait l'objet d'un travail avec les enseignants.

5. Les séquences d'observation sont parfois mises en place plus pour respecter une obligation institutionnelle que par conviction. Dans ce cas le travail d'accompagnement pédagogique amont et aval est réduit et ne permet pas de tirer tout le bénéfice attendu.

Les difficultés recensées, les doutes exprimés à propos de l'efficacité de certaines séquences d'observation ne permettent cependant pas de conclure qu'il y a lieu de les rejeter car elles ont globalement des effets positifs.

BULLETIN D'ADHESION PERSONNE PHYSIQUE

Nom : Prénom :
Actif : Retraité : CET :
Profession (antérieure si retraité) :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone :
Courriel :
Section territoriale de rattachement (information sur afdet.org) :

J'accepte que mes coordonnées (nom, prénom, téléphone, courriel, adresse) paraissent à l'annuaire Afdet réservé à ses membres.
Oui : Non :
Nouvelle adhésion : Renouvellement :
Membre actif > 60 €* : ou Membre de soutien > 120 €* :
(dont 20 € pour l'abonnement à la revue : 4 numéros par an)**
Don d'une valeur de : € Règlement total : €
Date : Signature :

BULLETIN D'ADHESION PERSONNE MORALE

Nom :
Activité :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone :
Courriel :
Nom du signataire :
Fonction :
Section territoriale de rattachement (information sur afdet.org) :

J'accepte que mes coordonnées (nom, prénom, téléphone, courriel, adresse) paraissent à l'annuaire Afdet réservé à ses membres.
Oui : Non :
Nouvelle adhésion : Renouvellement :
Membre actif > 120 €* : ou Membre de soutien > 220 €* :
(dont 20 € pour l'abonnement à la revue : 4 numéros par an)
Abonnements supplémentaires éventuels : x 20 €
(en cas d'envoi à une adresse différente de l'adhérent,
merci de préciser les coordonnées du ou des destinataires)
Don d'une valeur de : € Règlement total : €
Date : Signature :



Ensemble, préparons
l'avenir des jeunes
et la formation
tout au long de la vie !

ADHÉREZ À L'AFDET

Présente sur tout le territoire,
l'Afdet s'appuie sur des adhérents,
personnes physiques et morales,
membres bénévoles issus
du monde de l'entreprise
et de la formation pour conduire
une action de promotion
des enseignements technologiques
et professionnels, en formation initiale
et continue tout au long de la vie.



Association française
pour le développement
de l'enseignement technique
Reconnue d'utilité publique,
ONG auprès de l'ONU,

Bulletin à compléter et à retourner,
accompagné d'un chèque libellé
à l'ordre de l'Afdet, au siège de l'association :
178 rue du temple 75003 PARIS

*Cotisation ouvrant droit à réduction d'impôt.
**L'abonnement à la revue pour les CET
est pris en charge par Agefa PME afin de
les aider dans l'exercice de leurs missions.

